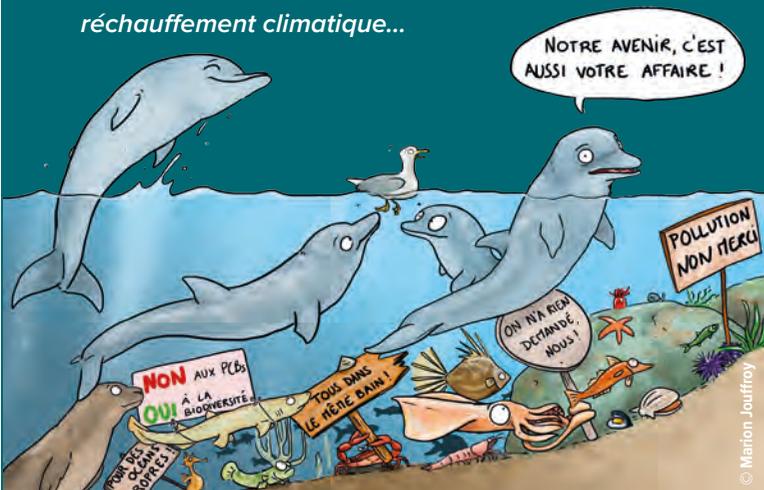


# Devenons tous des citoyens éco-responsables !

De nombreuses menaces pèsent sur la santé des mammifères marins : *dérangements, pollution par des produits industriels et ménagers, déchets et plastiques, dégradation du milieu naturel, diminution de la ressource, bruits sous-marins, réchauffement climatique...*



Ne vous approchez pas à moins de 300 m d'un phoque. Laissez-lui l'accès à la mer et tenez les chiens en laisse.

Il est normal que des phoques viennent sur la plage pour se reposer, digérer ou nourrir leurs petits.

Un jeune non sevré peut rester seul pendant que sa mère part chasser. Il ne faut surtout pas le déranger au risque qu'il soit abandonné.

# Qui sommes nous ?



Le **Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin (GECC)** est une association loi 1901 qui travaille toute l'année à l'étude et la préservation des mammifères marins.

Les eaux de la mer de la Manche, et plus particulièrement celles du littoral normand, accueillent l'une des plus importantes colonies résidentes de grands dauphins côtiers (*Tursiops truncatus*) en Europe. **Depuis 25 ans, le GECC s'est spécialisé dans le suivi de cette espèce emblématique régionale.**



**Zone d'étude du GECC pour le suivi du grand dauphin.**

**Emplacements des aires marines protégées (2018).**

Une aire marine protégée est un espace délimité en mer au sein duquel un objectif de protection de la nature à long terme a été défini, objectif pour lequel un certain nombre de mesures de gestion sont mises en œuvre : suivi scientifique, programme d'actions, chartes de bonne conduite, protection du domaine public maritime, réglementations, surveillance, information du public...



Place des Justes  
50130 Cherbourg-en-Cotentin  
[www.gecc-normandie.org](http://www.gecc-normandie.org)



Merci à nos partenaires :

Conception graphique : C.Com.Ça • 02.33.20.38.29 - Crédits photos : Gecc • Istock - Illustrations : Marion Jouffroy • Chloé Yzoard  
Document imprimé par l'imprimerie Le Révérend • [PERC 10-31-1588](http://www.perc-10-31-1588.fr) • Ne pas jeter sur la voie publique

Le monde marin est fragile...  
**PRENONS-EN SOIN !**

**PARTICIPEZ À L'INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES MARINS EN NORMANDIE**



Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) devant le port du Becquet (50) Photo Gérard MAUGER - GECC - 2021

**07 66 17 50 48**

**application**

**[obs@gecc-normandie.org](mailto:obs@gecc-normandie.org)**



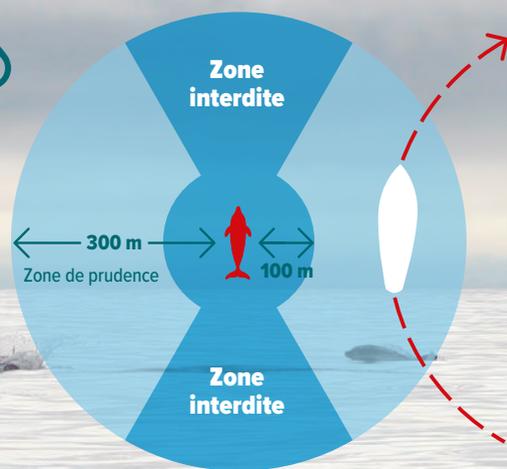
**Vos observations sont précieuses !**

# Quelle attitude adopter lors d'une rencontre en mer avec des mammifères marins ?

Ces animaux sont particulièrement sensibles au stress, **voici quelques recommandations :**

- **Ne les approchez pas.**
- **Ralentissez** s'ils viennent près de votre bateau, ne les poursuivez pas, ne coupez pas leur trajectoire, évitez tout changement brutal de vitesse ou de direction.
- Ne cherchez ni à les toucher, ni à nager avec eux, ni à leur donner à manger : **ce sont des espèces sauvages.**

En respectant ce code de bonne conduite, vous pourrez savourer le plaisir de les observer sans les déranger.



## La loi protège les phoques et les cétacés : la perturbation intentionnelle est interdite.

\*La loi interdit « la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement intentionnels incluant les prélèvements biologiques, la perturbation intentionnelle incluant l'approche des animaux à une distance de moins de 100 mètres dans les aires marines protégées mentionnées à l'article L. 334-1 du code de l'environnement, et la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel ». Arrêté du 01/07/2011 modifié, fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection.

# Aidez-nous à mieux connaître les mammifères marins pour mieux les protéger

Le littoral normand accueille de nombreuses espèces de mammifères marins. Si vous en apercevez, que vous soyez en balade sur le bord de mer, sur la plage ou sur une embarcation, **merci de nous communiquer vos observations (date / heure / lieu ou position GPS / espèce / nombre d'individus...).**



## Comment les reconnaître ?

Ne sont représentées ici que les espèces les plus souvent observées en Normandie. La taille donnée correspond à la longueur standard d'un adulte (*Atlas des mammifères sauvages de France vol. 1 MNHN 2016*).

Illustrations © Chloé Yzoard

Guide des espèces en Normandie



**GRAND DAUPHIN**  
*Tursiops truncatus*  
Long. 2,30 à 3,80 m



**VEAU MARIN**  
*Phoca vitulina*  
Long. 1,30 à 1,70 m



**PHOQUE GRIS**  
*Halichoerus grypus*  
Long. 2 m

Les observations de phoques seront transmises au **Groupe Mammalogique Normand** qui assure leur suivi et leur protection.



**DAUPHIN DE RISSO\***  
*Grampus griseus*  
Long. 3 à 4 m



**DAUPHIN COMMUN\***  
*Delphinus delphis*  
Long. 1,90 à 2,50 m



**MARSOUIN**  
*Phocoena phocoena*  
Long. 1,30 à 1,60 m



**GLOBICÉPHALE NOIR\***  
*Globicephala melas*  
Long. 3,90 à 6,50 m



**RORQUAL DE MINKE\***  
*Balaenoptera acutorostrata* • Long. 6,50 à 8,80 m

\* Espèces occasionnelles

**Vos observations sont précieuses pour la connaissance scientifique !**